

Adjudant-chef Jean-Bernard MONCHOTTE

Parrain de la 374^e Promotion
de l'École nationale des sous-officiers d'active
5^e bataillon
du 8 juillet 2024 au 28 mars 2025



24 juin 1929 – 29 juin 2022

L'adjudant-chef Monchotte était titulaire des décorations suivantes :

Commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur

Médaille militaire

Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs avec 1 étoile de bronze, 1 étoile d'argent et 1 palme

Croix de la Valeur Militaire avec 1 étoile de bronze, 2 étoiles argent, 1 étoile vermeil et 1 palme

Médaille des blessés

Croix du combattant volontaire barrettes « INDOCHINE » et « AFN »

Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en AFN agrafe « ALGÉRIE »

Médaille coloniale avec agrafe « EXTRÊME-ORIENT »

Médaille de la reconnaissance de la Nation

Médaille commémorative « INDOCHINE »

Médaille des prisonniers de guerre



Adjudant-chef Jean-Bernard MONCHOTTE

JEAN-BERNARD Monchotte naît le 24 juin 1929 à Auxerre dans l'Yonne. Issu d'un milieu très modeste, et privé d'instruction et de perspectives dans un pays sous occupation allemande, il connaît très jeune le servage comme garçon de ferme. Mais cette enfance difficile et ces frustrations forment en lui une résilience dans l'épreuve, une volonté hors du commun et un fort désir d'évasion. Témoin des forces françaises libérant le pays, il rêve à son tour d'aller vers d'autres cieux.

Il devance l'appel et s'engage le 15 novembre 1948 au sein des troupes aéroportées. Breveté parachutiste le 1^{er} juin 1949, il scelle fièrement son destin en se portant volontaire pour servir en Extrême-Orient. Caporal le 1^{er} janvier 1950, il est affecté le 13 mai au 10^e bataillon parachutiste de chasseurs à pied et embarque pour l'Algérie. En août, il quitte Bougie, passe la frontière Algéro-Tunisienne et embarque à Bizerte à destination de l'Indochine française en proie au nationalisme Viêt Minh, pour son premier séjour en Extrême-Orient de 1950 à 1952.

À peine débarqué dans le port de Saïgon le 7 septembre 1950, le caporal Monchotte fait son premier saut de guerre sur Yen Mo au Nord Vietnam le 27. Il est confronté aux offensives Viêt Minh notamment le 3 novembre 1950 à Chiep Dong où il se distingue par son « *courage calme et réfléchi* ». Blessé à l'épaule gauche, il est cité à l'ordre de la brigade pour son comportement exemplaire face à l'ennemi et reçoit la Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs (TOE) avec étoile de bronze. Nommé caporal-chef le 1^{er} janvier 1952, il quitte l'Indochine le 17 septembre et rentre en métropole.

Volontaire pour un deuxième séjour, il débarque à nouveau à Saïgon le 20 mai 1953 et est affecté au 8^e groupe de parachutistes de choc qui devient le 8^e BPC le 1^{er} août, le fameux 8^e « Choc » du capitaine Tourret.

Au mois de juillet, le caporal-chef Monchotte fait son 4^e saut de guerre sur Ky Lua, proche de Lang Son au Tonkin, non loin de la frontière chinoise, avec l'ensemble du régiment. Les paras y détruisent un important stock d'armes et de munitions.

Abandonnant alors le delta du Tonkin, le Général Giap commandant les forces ennemies envoie ses troupes en pays Thaï. Il entend conquérir le Nord-Laos à partir de Diên Biên Phù. Les forces françaises décident alors de s'emparer en premier de la cuvette. L'opération Castor est lancée du 20 au 22 novembre 1953.

Jean-Bernard Monchotte est parachuté une première fois sur Diên Biên Phù le 21 novembre 1953 et participe aux reconnaissances offensives sur la route provinciale 41 puis aux abords du camp retranché en janvier 1954. Il est alors blessé une seconde fois au visage et au thorax le 15 février par une grenade artisanale lors de la défense de la côte 561. Ayant permis avec un grand courage et malgré ses blessures, le retrait de la section de tête prise sous le feu ennemi, il est cité à l'ordre de la division avec attribution de la Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs avec étoile d'argent et est évacué sur l'hôpital d'Hanoï.

À peine remis, il se porte volontaire pour rejoindre ses camarades. L'assaut Viêt débute le 13 mars 1954, transformant la cuvette de Diên Biên Phù en un enfer de boue et de mitraille. Voulant absolument rejoindre ses camarades de la 2^e compagnie, la compagnie « Pichelin », il est largué le 16 mars 1954 avec le 6^e BPC du commandant Bigeard, faisant ainsi partie des premiers renforts envoyés face aux dizaines de milliers de Viêt Minh surarmés surgissant de toutes parts.

Il se distingue encore brillamment le 28 mars, le 31 mars et le 1^{er} avril aux cours des contre-attaques menées sur les postes avancés Dominique 2 et Éliane 2, d'où il ramène le corps de son commandant de compagnie, le capitaine Pichelin. Le 5 avril, à la tête d'une troupe hétéroclite, il est engagé dans l'assaut de nuit pour reprendre Huguette 6, poste clé qui tient le nord de la piste d'aviation. Au cours de l'assaut, un bodoï lui tire dans le dos une rafale d'arme automatique Skoda. 8 balles lui transpercent les chairs du rein gauche. Il tombe, grièvement atteint, mais demande à ses hommes de continuer le combat. Ils veilleront pourtant un temps sur lui durant la nuit. Au petit matin, il est découvert inconscient et évacué vers l'antenne médicale qui est dans l'incapacité de l'opérer.

Il est nommé sergent le 21 avril, et qualifié « *d'excellent chef de groupe dont la conduite au feu à été pour tous un bel exemple d'énergie et d'audace tranquille* ». Il se voit conférer la Médaille militaire et attribuer la Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs avec palme. Sa citation se termine par les mots suivants : « *...Parachutiste dont le nom doit figurer au palmarès des meilleurs combattant de Diên Biên Phù* ».

Son calvaire n'est pourtant pas terminé. Le 8 mai 1954, les viêts ont envahi la cuvette marquant la fin des combats et font plus de 10 000 prisonniers. Reconnu apte à marcher malgré ses blessures, le sergent Monchotte va parcourir pieds nus des centaines de kilomètres de piste à travers jungle et montagnes en s'aidant de béquilles de fortune. Après 700 kilomètres de souffrance, il atteint à la mi-juin le camp de Tuyen Quang où il reçoit en guise de soins l'endoctrinement communiste. Épuisé et proche de la mort, il doit son salut au capitaine Tourret, son chef de corps qui réussit à le signaler à la commission d'échange des prisonniers. À sa libération en septembre 1954, il ne pèse plus que 35 kilos, avec des balles dans le corps et une plaie béante dans le dos. Quant à ses camarades, 7 658 d'entre eux ne reviendront pas.

Sitôt remis, il rejoint de 1955 à 1959 le 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes (1^{er} RCP) en Algérie. En octobre 1956, il est nommé sergent-chef et est désigné pour sauter sur l'Égypte lors de la crise du canal de Suez. Débarqué à Chypre pour s'entraîner avec les troupes britanniques, il est grièvement blessé au visage lors d'un attentat anti-anglais commis par les indépendantistes chypriotes. Il est évacué en France pour y être opéré.

Aussitôt rétabli, il rejoint en 1957 le 1^{er} RCP en mission de maintien de l'ordre dans le Sud algérois. Son engagement dans la région de Tsalba est à nouveau salué en ces termes : « *montrant un total mépris du danger, a fait l'admiration de ses chefs et de ses hommes* ». Il est cité à l'ordre de la brigade et obtient la Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze. En 1958, il se voit confié le commandement de la 1^{re} section de la 1^{re} compagnie du régiment et entraîne ses hommes au combat avec brio, de coups de mains victorieux en assauts héroïques. Cité une nouvelle fois, il se voit décerner la Croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent. En 1959, nommé adjudant, et victime en mars d'une blessure par balle à la clavicule, il est cité une nouvelle fois. Les termes audace, courage exceptionnel, sensationnelles actions d'éclats sont utilisés pour qualifier l'excellence de son engagement. L'Adjudant Jean-Bernard Monchotte reçoit 3 citations à l'ordre de la division, du corps d'armée et de l'armée, lui attribuant la Valeur militaire avec étoile d'argent, étoile de vermeil et une palme. Le général de division Massu le cite en ces termes élogieux : « *Magnifique exemple du parfait chef parachutiste* ». Pour tous ces actes exceptionnels, l'adjudant Monchotte est élevé au rang de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur en 1959.

Son épaule à peine rétablie, il rejoint le 9^e régiment de chasseurs parachutistes en métropole. Promu adjudant-chef le 1^{er} octobre 1962, il s'affaire alors à transmettre son expérience aux jeunes recrues jusqu'à sa mise à la retraite le 12 janvier 1965 pour blessures graves et incurables.

Officier de la Légion d'honneur en 1970, il est élevé au rang de commandeur de la Légion d'Honneur en 1998.

Il s'éteint le 29 juin 2022 et rejoint tout ses compagnons d'armes qui ont magnifiquement servi la France aux quatre coins du monde.